



Le Labbe, oiseau de proie dont l'espèce serait menacée.

## Le gazoduc du Nord

qu'à l'acheminement du gaz provenant de la baie Prudhoe, en Alaska (Etats-Unis), tandis que le couloir de la vallée du Mackenzie, toujours dans le même projet, servirait à la fois au transport du gaz étatsunien de l'Alaska et du gaz canadien du delta du Mackenzie. Ainsi seraient servis simultanément les deux marchés. Selon le projet Foothills, seul le gaz canadien serait acheminé par le couloir de la vallée du Mackenzie, d'où le nom de Maple Leaf donné au projet.

### Deux projets écartés

M. Thomas Berger avait pour mission d'étudier les deux projets. Il a entendu trois cents spécialistes du Nord, visité toutes les localités de la vallée du Mackenzie et de l'Arctique de l'Ouest et recueilli l'opinion de plus d'un millier d'habitants.

Ses conclusions ont été sans ambiguïté. Il a rejeté de façon catégorique la construction d'un pipe-line dans le nord du Yukon, qui causerait des pertes irréparables au milieu naturel, très vulnérable aux perturbations qui accompagnent l'expansion industrielle, et il a recommandé de retarder d'au moins dix ans la construction d'un pipe-line dans la vallée du Mackenzie qui, dans l'état actuel des choses, engendrerait de graves perturbations

et compromettrait les aspirations des autochtones. C'est peut-être la première fois qu'une enquête conduite pour savoir à quelles conditions l'exploitation des richesses du Nord est possible aux moindres dommages subordonne aussi complètement cette exploitation à des impératifs écologiques et aux droits des autochtones en posant que leurs revendications sur la propriété et l'emploi de leurs terres ainsi que sur la défense de leur identité culturelle doivent être considérées comme prioritaires. C'est à une nouvelle manière de concevoir les rapports entre les populations du sud du Canada et les populations autochtones du nord que l'enquête convie l'ensemble de la communauté canadienne (3).

Les grandes compagnies qui sollicitent la construction du pipe-line, remarque le juge Berger, déclarent que le projet sera avantageux pour le Nord et pour l'ensemble de ses habitants auxquels il fournira des milliers d'emplois. Cependant, la plupart des autochtones du Nord nourrissent des craintes, qu'ils ont exprimées, quant à l'arrivée massive des travailleurs du chantier, à l'accroissement de l'alcoolisme, à la destruction de leur société, à la perturbation apportée aux terres, à la perte de leur identité comme peuple. Ils ont dit que les em-

3. Dans la région considérée, les autochtones se répartissent en Inuit (Eskimos) et Indiens (Dénés, pour la plupart).

ploiés offerts par le pipe-line ne compenseraient pas, de loin, les coûts sociaux à prévoir.

Le rapport d'enquête estime que ces craintes sont fondées. Il faut en effet reconnaître que les entreprises qui exploitent des ressources non renouvelables ont rarement créé des emplois permanents pour les populations autochtones. Promoteurs et syndicats ont d'ailleurs, dans le cas du pipe-line du Mackenzie, précisé que les autochtones du Nord n'ont pas les compétences voulues pour être employés à la construction du gazoduc et qu'on ne pourrait leur offrir que des emplois n'exigeant pas de spécialisation. En outre, une fois le pipe-line construit, deux cent cinquante personnes, pour la plupart très qualifiées, suffiront à assurer son fonctionnement. L'industrie n'apporte pas que des salaires, elle apporte aussi le chômage: alors que son économie traditionnelle, beaucoup plus vivante qu'on ne le croit généralement, minée par l'industrialisation, s'effondrera, la population autochtone, trop peu qualifiée, se trouvera "marginalisée", sans travail et sans défense. Peut-on nier, d'autre part, que la montée de l'alcoolisme, de la délinquance, de la violence et des dépenses d'assistance dans le Nord au cours des dix dernières années a été liée à l'expansion industrielle rapide qui s'est insérée dans tous les aspects de la vie sociale des autochtones? «Le problème, dit le juge Berger, ne pourra pas être réglé à coups de dollars, de travailleurs sociaux, de médecins, d'infirmières, ni même de policiers; la société industrielle envahira les terres du Nord de façon soudaine, massive et accaparante, et non de façon ordonnée et bénéfique». Le rapport estime anormal que l'avenir du Nord ne soit pas déterminé par ceux qui y vivent de façon permanente, qui y sont nés et qui y demeureront, mais par les habitants du Sud qui ne cherchent qu'à en exploiter les ressources. Trop longtemps, les populations autochtones du Nord ont été soumises à la volonté de celles du Sud, qui ont rejeté leurs institutions, leurs valeurs, leur culture. Les rapports entre les habitants du Nord et ceux du Sud doivent être révisés.

Au cours des auditions publiques que le juge a recueillies dans les